

Vers un partenariat hospitalo-universitaire territorial sur les activités de soin, d'enseignement et de recherche clinique dans les Pyrénées-Orientales

Le Centre Hospitalier de Perpignan, le CHU de Montpellier et l'Université de Montpellier avec ses trois facultés de santé, poursuivent activement leurs travaux en vue de la signature d'une convention cadre de partenariat hospitalo-universitaire sur le territoire des Pyrénées-Orientales.

Ces travaux sont conduits en liens étroits avec Didier Jaffre, Directeur général de l'ARS Occitanie, avec l'appui des deux sénateurs des Pyrénées-Orientales, Lauriane Josende et Jean Sol (Vice-Président du Conseil d'administration de l'ARS Occitanie et Vice-Président de la Commission des affaires sociales du Sénat), ainsi que de Sandrine Dogor-Such, Députée de la 3^{ème} circonscription des Pyrénées-Orientales (membre de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale), et de la Présidente du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Perpignan, Brigitte Puiggali.

Ils visent à structurer et renforcer les coopérations existantes en matière de soins, d'enseignement et de recherche clinique, dans une logique de maillage territorial et d'attractivité pour les professionnels de santé.

Le Centre Hospitalier de Perpignan est la plus importante antenne de la Faculté de Médecine de Montpellier/Nîmes et de la Faculté d'odontologie de Montpellier, accueillant déjà chaque année de nombreux étudiants (24 en médecine et 6 en odontologie), de nombreux internes en médecine (75), des docteurs juniors (8), des étudiants sage-femme et des étudiants des filières paramédicales. Il dispose également d'un Institut de Formation en masso-kinésithérapie (IFMK) qui vient tout juste d'accueillir sa deuxième promotion. Par ailleurs, l'Université de Perpignan, en lien avec l'Université de Montpellier, propose plusieurs Licences Accès Santé (L.AS) permettant l'entrée en études de médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie.

À l'occasion de la deuxième réunion du comité stratégique qui s'est tenue le 15 septembre 2025 à Perpignan, les partenaires ont réaffirmé leur volonté commune de signer une convention cadre d'ici la fin d'année 2025, afin de poursuivre la démarche dans une dynamique innovante et durable.